



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

Avant-propos

Je tiens à remercier chaleureusement la population du Canton de Gore pour sa participation aux élections générales de 2025. Votre engagement citoyen est essentiel à la vitalité de notre démocratie locale.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers toutes les candidates et tous les candidats pour leur collaboration tout au long du processus électoral.

Un merci tout particulier à madame Diane Chales, secrétaire d'élection, pour son travail minutieux et son appui constant. Son professionnalisme a été un pilier dans la réussite de cette élection.

Je souligne également le sérieux et le dévouement du personnel électoral, dont l'efficacité et la rigueur ont permis le bon déroulement du scrutin.

Enfin, je remercie chaleureusement les pompiers qui ont préparé la caserne et nous ont grandement aidés à monter et démonter la salle durant les deux journées de vote.

Élections municipales générales :

Le processus électoral a été officiellement lancé par la publication de l'avis public des élections le 3 septembre 2025.

La date limite pour le dépôt des candidatures aux postes de maire et de conseillers pour les sièges no 1 à 6 était fixée au 3 octobre 2025. À la clôture de cette période, les candidatures suivantes ont été dûment reçues et acceptées par la présidente d'élection :

MAIRE	
	Alain Giroux – Équipe Alain Giroux Ron Kelley – Équipe Kelley Team Alexandre Larche – Équipe Synergie
CONSEILLERS	
SIÈGE NO. 1	Robert Emblem – Équipe Alain Giroux Louis Martin – Équipe Synergie Alexandra Plouffe – Équipe Kelley Team
SIÈGE NO. 2	Debbie Lalumière – Équipe Kelley Team Julie Lapointe – Équipe Synergie Daniel Leduc – Équipe Alain Giroux



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

SIÈGE NO. 3	Guylaine David – Équipe Kelley Team Sakina Khan – Équipe Alain Giroux Isabelle Rheault – Équipe Synergie
SIÈGE NO. 4	Cindy Bilodeau – Équipe Synergie Shirley Roy – Équipe Alain Giroux Wendy Smith – Équipe Kelley Team
SIÈGE NO. 5	Lucie Bellemare – Équipe Kelley Team Anik Korosec – Équipe Alain Giroux Étienne Rondeau-Garon – Équipe Synergie
SIÈGE NO. 6	Nancy Bélanger – Équipe Kelley Team Kloée Chenel-Fournier – Équipe Synergie Anselmo Marandola – Équipe Alain Giroux

Révision de la liste électorale

En raison de la grève en cours à Postes Canada, la municipalité du Canton de Gore a mis en œuvre une procédure alternative afin de permettre aux électeurs et électrices de confirmer leur inscription sur la liste électorale et de connaître leur section de vote.

Vérification téléphonique de l'inscription

Les citoyennes et citoyens pouvaient vérifier leur inscription en communiquant par téléphone avec la présidente ou la secrétaire d'élection. En cas d'absence, il leur était demandé de laisser un message incluant leur nom, numéro de téléphone et adresse concernée, afin d'être rappelés dans les plus brefs délais.

Distribution des avis d'inscription

Les avis d'inscription à la liste électorale pouvaient être récupérés en personne à l'hôtel de ville, situé au 9, chemin Cambria, Gore (J0V 1K0), selon un horaire prolongé des heures d'ouverture.

Pour les adresses où aucun électeur n'était identifié, un agent réviseur a été embauché afin de livrer les cartes directement aux portes. Cette démarche visait à permettre aux personnes concernées, de s'inscrire à la liste électorale avant la fin de la période de révision.

Commission de révision

Les électeurs et électrices souhaitant corriger ou mettre à jour leurs informations personnelles (adresse, nom, etc.) pouvaient se présenter à la commission de révision. En tout, il y a eu 22 inscriptions et 4 radiations à la liste électorale pendant la période de révision.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

Traitement des demandes reçues après la date limite

Conformément à la réglementation électorale, aucune modification à la liste électorale ne pouvait être effectuée après le lundi 20 octobre à 16 h. Ainsi, les demandes des non-domiciliés reçues après cette échéance ont été regroupées et seront ajoutées à la liste électorale une fois les procédures du scrutin du 2 novembre 2025 terminées.

Quant aux électeurs domiciliés dont l'inscription n'apparaissait pas sur la liste après cette date, ils ont été référés au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) pour enquête et traitement. Il est important de rappeler que ni la présidente d'élection ni le personnel électoral n'ont l'autorité d'ajouter un électeur domicilié à la liste électorale.

Cartes d'électeurs

Les heures d'ouverture prolongées du bureau municipal ont également été mises à profit pour la distribution des cartes d'électeurs. Bien que ces cartes ne soient pas obligatoires selon la loi pour une municipalité de la taille du Canton de Gore, elles sont habituellement distribuées aux résidents domiciliés.

La promotion de la récupération des cartes durant les heures régulières et prolongées d'ouverture du bureau a été effectuée par divers moyens : publication sur le site web de la municipalité, sur sa page Facebook, par courriel, ainsi que par l'affichage dans les lieux publics du territoire.

Modalités de votes

Vote par anticipation

Le vote par anticipation a eu lieu dimanche 26 octobre 2025 à la caserne de pompiers, de 12 h à 20 h. À la clôture du scrutin, un total de 376 électeurs avait exercé leur droit de vote.

Vote par correspondance

Le vote par correspondance a été maintenu malgré la grève de Postes Canada, et ce, selon les directives du directeur général des élections du Québec. Afin d'assurer le succès de cette modalité de vote et de limiter les frais liés à la transmission des bulletins aux électeurs non domiciliés inscrits au vote par correspondance, tant pour la municipalité que pour les électeurs, les trousse de vote ont été mises à leur disposition au bureau de la municipalité entre le 14 et le 18 octobre.

Des heures d'ouverture prolongées du bureau municipal ont permis à plusieurs électeurs non domiciliés de venir récupérer leur trousse, de remplir leur bulletin de vote et de remettre leur enveloppe scellée à la présidente d'élection, comme s'il l'avait envoyée par la poste. Afin de minimiser les coûts liés à ces heures d'ouvertures additionnelles, celles-ci ont été combinées avec les périodes d'ouverture de la commission de révision.

Pour informer les électeurs inscrits au vote par correspondance de la possibilité de venir chercher leur trousse ou pour promouvoir le vote en personne, chacun des électeurs inscrits a été contacté par téléphone ou par courriel.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

Le traitement des votes par correspondance, soit la mise en urne des enveloppes scellées contenant les bulletins de vote, sans les ouvrir, s'est tenu à la caserne de pompiers le 31 octobre 2025 à partir de 16 h 30. Un total de 45 enveloppes a été traité par ce bureau de vote.

Le scrutin

Le scrutin s'est tenu le dimanche 2 novembre 2025 à la caserne d'incendie, entre 10 h et 20 h.

Participation

Le taux de participation global par bureau de vote s'est réparti comme suit (voir le tableau à l'Annexe A pour le recensement par bureau de vote):

Bureau de vote	1	2	3	4	5	6	VPC*
Participation	36.64%	43.43%	40.50%	35.03%	42.17%	46.73%	36.36%

* Vote par correspondance (VPC)

Le bureau de vote numéro 6 a enregistré la plus forte affluence sur l'ensemble des deux journées, avec un total de 186 électeurs, dont 66 lors du vote par anticipation et 120 le jour du scrutin. Le bureau numéro 2 a, quant à lui, accueilli 172 électeurs, soit 45 lors du vote par anticipation, une journée relativement calme, et 126 le jour du scrutin.

Malgré un nombre d'électeurs équivalant à celui des autres bureaux, le bureau numéro 2 a connu un temps d'attente moyen de 1 h 15 min, nettement supérieur à la moyenne. Cette situation semble s'expliquer par un temps de traitement plus long par électeur, sans qu'aucune contrainte particulière liée à l'espace, au personnel ou à l'équipement n'ait été observée.

De manière générale, les deux journées de votation ont été bien fréquentées, avec un roulement constant d'électeurs. Le nombre élevé de postes en élection a eu un impact notable sur le déroulement du vote, en raison des manipulations supplémentaires exigées tant par les scrutateurs (pliage des bulletins) que par les électeurs (pliage et retrait du talon).

Recommandation

Afin d'améliorer l'expérience des électeurs et de réduire les temps d'attente, particulièrement lorsque plus de quatre postes sont en élection, il est recommandé d'ajouter deux bureaux de vote supplémentaires (sections 7 et 8). Il est également suggéré de maintenir le nombre total de bureaux ouverts pour les deux journées, sans jumelage lors du vote par anticipation. Cette mesure nécessiterait l'ouverture d'un second local de vote à la salle communautaire, puisque l'installation de huit bureaux dans un même espace ne permettrait pas de respecter les normes de distance entre les bureaux exigées par la loi. Une provision budgétaire au sein du fonds d'élections devrait être envisagée pour soutenir cette recommandation.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

Dépouillement des votes et publication des résultats

Le dépouillement des votes a été effectué immédiatement après la fermeture du bureau de vote.

Le dépouillement des bulletins de vote contenus dans l'urne de la journée du scrutin a été effectué par l'équipe responsable de chacun des bureaux de vote. Par la suite, les bulletins de vote des urnes du vote par anticipation ont été dépouillés. Les bulletins contenus dans l'urne du vote par correspondance ont également été dépouillés le soir du scrutin, par ceux responsables de celle-ci.

En raison du nombre de postes en élection et de la forte participation des électeurs, le processus de dépouillement a pris plus de temps que prévu. Les opérations se sont déroulées de manière ordonnée, sans qu'aucune anomalie ne soit constatée. Plusieurs candidates et candidats, représentant différentes équipes, étaient présents pour observer le déroulement du dépouillement.

Les résultats officiels ont été publiés sur le site du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à 2 h 15, le 3 novembre 2025. Un lien vers cette page a également été ajouté à la nouvelle intitulée « Résultats d'élection 2025 » sur le site internet de la municipalité.

Les résultats

Les résultats, incluant les bulletins du vote par anticipation ainsi que ceux du vote par correspondance, sont les suivants:

MAIRE :		
	458	Alain Giroux – Équipe Alain Giroux
	175	Ron Kelley – Équipe Kelley Team
	370	Alexandre Larche – Équipe Synergie
CONSEILLERS		
SIÈGE NO. 1	450	Robert Emblem – Équipe Alain Giroux
	369	Louis Martin – Équipe Synergie
	182	Alexandra Plouffe – Équipe Kelley Team
SIÈGE NO. 2	153	Debbie Lalumière – Équipe Kelley Team
	388	Julie Lapointe – Équipe Synergie
	460	Daniel Leduc – Équipe Alain Giroux
SIÈGE NO. 3	160	Guylaine David – Équipe Kelley Team
	479	Sakina Khan – Équipe Alain Giroux
	365	Isabelle Rheault – Équipe Synergie
SIÈGE NO. 4	375	Cindy Bilodeau – Équipe Synergie
	462	Shirley Roy – Équipe Alain Giroux
	164	Wendy Smith – Équipe Kelley Team



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

SIÈGE NO. 5	138 487 373	Lucie Bellemare – Équipe Kelley Team Anik Korosec – Équipe Alain Giroux Étienne Rondeau-Garon – Équipe Synergie
SIÈGE NO. 6	172 373 458	Nancy Bélanger– Équipe Kelley Team Kloée Chenel-Fournier – Équipe Synergie Anselmo Marandola – Équipe Alain Giroux

Un total de 1013 électeurs (incluant ceux du vote par anticipation et ceux du vote par correspondance) s'est prévalu de son droit de vote. Ceci représente un taux de participation de 42.62 %.

- Alain Giroux fut déclaré élu au poste de maire avec une majorité de 88 votes.
- Robert Emblem fut déclaré élu au siège No 1 avec une majorité de 81 votes.
- Daniel Leduc fut déclaré élu au siège No 2 avec une majorité de 72 votes.
- Sakina Khan fut déclarée élue au siège No 3 avec une majorité de 114 votes.
- Shirley Roy fut déclarée élue au siège No 4 avec une majorité de 87 votes.
- Anick Korosec fut déclarée élue au siège No 5 avec une majorité de 114 votes.
- Anselmo Marandola fut déclaré élu au siège No 6 avec une majorité de 85 votes.

Sarah Channell
Présidente d'élection



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCRUTIN 2025

ANNEXE A

CANDIDATS ET SIÈGES			Vote par anticipation						Jour du Scrutin						VPC	TOTAL PAR CANDIDAT	ÉLU
			A-1	A-2	A-3	A-4	A-5	A-6	S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6	C-A		
MAIRE	Alain Giroux	21	28	39	30	38	36	40	47	37	22	43	53	24	458	✓	
	Ron Kelley	11	4	7	16	1	11	19	20	21	19	10	23	13	175		
	Alexandre Larche	15	13	32	18	34	19	35	59	25	32	39	43	6	370		
Écart entre la 1re et 2e place			6	15	7	12	4	17	5	12	12	10	4	10	11	Écart de	88
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			1	0	0	1	1	0	2	1	1	0	1	1	1	10	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	127	84	73	93	120	44		
Siège N°1	Robert Emblem	18	30	34	31	37	36	42	46	34	22	40	54	26	450	✓	
	Louis Martin	17	9	33	19	35	18	33	59	26	32	41	41	6	369		
	Alexandra Plouffe	13	6	11	15	2	12	20	18	20	19	12	24	10	182		
Écart entre la 1re et 2e place			1	21	1	12	2	18	9	13	8	10	1	13	16	Écart de	81
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	1	1	1	11	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	126	84	73	94	120	43		
Siège N°2	Debbie Lalumiere	7	4	6	13	2	11	19	18	15	18	8	22	10	153		
	Julie Lapointe	20	14	33	19	33	21	35	57	26	33	43	47	7	388		
	Daniel Leduc	21	27	39	32	39	34	41	48	41	21	43	50	24	460	✓	
Écart entre la 1re et 2e place			1	13	6	13	6	13	6	9	15	12	0	3	14	Écart de	72
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			0	0	0	1	0	0	1	3	2	1	0	1	1	10	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	126	84	73	94	120	42		
Siège N°3	Guyaine David	13	4	7	14	0	10	18	14	16	20	9	24	11	160		
	Sakina Khan	21	28	42	32	39	36	43	54	42	21	39	55	27	479	✓	
	Isabelle Rheault	14	13	29	19	35	20	34	54	23	32	46	40	6	365		
Écart entre la 1re et 2e place			7	15	13	13	4	16	9	0	19	11	7	15	16	Écart de	114
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			0	0	0	0	0	0	1	4	3	0	0	1	0	9	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	126	84	73	94	120	44		
Siège N°4	Cindy Bilodeau	19	12	32	18	38	21	33	51	24	34	43	43	7	375		
	Shirley Roy	20	28	37	33	34	36	43	53	40	19	42	54	23	462	✓	
	Wendy Smith	9	5	9	13	2	9	19	19	16	19	9	22	13	164		
Écart entre la 1re et 2e place			1	16	5	15	4	15	10	2	16	15	1	11	10	Écart de	87
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			0	0	0	1	0	0	1	3	4	1	0	1	0	11	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	126	84	73	94	120	43		
Siège N°5	Lucie Bellemare	10	4	6	11	0	8	13	12	15	21	8	18	12	138		
	Anik Korosec	24	29	39	34	39	39	45	56	38	20	39	61	24	487	✓	
	Étienne Rondeau-Garon	14	12	33	20	33	19	37	54	27	32	46	40	6	373		
Écart entre la 1re et 2e place			10	17	6	14	6	20	8	2	11	11	7	21	12	Écart de	114
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			0	0	0	0	2	0	1	3	4	0	1	1	1	13	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	125	84	73	94	120	43		
Siège N°6	Nancy Béanger	20	5	7	14	1	13	16	14	15	19	14	24	10	172		
	Kloée Chenel-Fournier	16	10	32	17	36	22	31	54	27	34	44	43	7	373		
	Anselmo Marandola	12	30	39	34	37	31	47	56	39	19	36	52	26	458	✓	
Écart entre la 1re et 2e place			4	20	7	17	1	9	16	2	12	15	8	9	16	Écart de	85
TOTAL BULLETIN REJETÉ PAR BUREAU DE VOTE			0	0	0	0	0	0	2	2	3	1	0	1	0	9	
TOTAL DE BULLETIN PAR BUREAU DE VOTE			48	45	78	65	74	66	96	126	84	73	94	120	43		